

Fiche de Sécurité

1907/2006/CE, article 31

Raison sociale

Hi-Tec International
59 rue de l'Égalité
16160 GOND PONTOUVRE - FRANCE

Téléphone : +335 45 69 21 21

Mail : gf@mecarun.com

Fiche de Donnée de Sécurité du produit : **Mecarun G**

Date de dernière modification : **13/02/2022**

1 - Identification de la substance / du mélange de la société / entreprise

1 - Désignation commerciale: **Mecarun G**

2 - Fournisseur: **[[DG1]]**

3 - Type d'utilisation (pour plus d'information consulter obligatoirement le mode d'emploi de la fiche technique avant toute utilisation):

ADDITIF POUR HUILE DE BOITE DE VITESSE

4 - Autres données: - Teneur en matières actives : %

POLYDIMETHYLSILOXANE

2 - Identification des dangers

1 - Principaux dangers - Éléments étiquetage SGH: **NON CLASSE**

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

2 - Risques spécifiques: **NON CLASSE**

3 - Principaux symptômes:

3 - Composition / informations sur les composants

1 - Nom chimique:

- Mélange :

- N° CAS Composant : 63148-62-9

2 - Composants apportant un danger:

3 - Impuretés (présentant un danger):

4 - Autres données:

4 - Premiers secours

Information générale : Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Inhalation : Déplacer la personne touchée à l'air frais , la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer Rincer le nez et la bouche à l'eau Consulter un médecin si une gêne persiste

Ingestion : Rincer soigneusement la bouche à l'eau . Ne pas faire vomir Consulter un médecin si une gêne persiste

Contact cutané : Après contact avec la peau , enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage

Contact oculaire : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes Consulter un médecin si une gêne persiste

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Indications pour le médecin : Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

5 - Mesures de lutte contre l'incendie

1 - Moyens d'extinction:

- Recommandés : Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools , du dioxyde de carbone ,de la poudre sèche ou de l'eau diffusée

- Contre-indiqués : Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction , car cela répandra l'incendie

2 - Dangers spécifiques: En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

Une décomposition thermique ou un brulage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques

3 - Méthodes particulières d'intervention:

Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.

Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisés et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Evacuer la zone.

4 - Protection des intervenants: Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive et des vêtements de protection appropriés

6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

1 - Précautions individuelles: Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau

2 - Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol

Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'agence environnement

3 - Méthodes de nettoyage: Absorber le déversement avec un matériau inerte , humide , non combustible . Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement Etiqueter les conteneurs à déchets et les produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible

Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations , les égouts ou les cours d'eaux

Référence à d'autres sections : Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et élimier le déversement comme indiqué en Section 13.

Date d'édition : 23/03/2023 Page 2 sur 5

Fiche de Donnée de Sécurité du produit : LAB2327 Date de dernière modification : 22/03/2023

7 - Manipulation et stockage

1 - Manipulation:

- Mesures techniques : Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière

- Précautions: Prévoir une ventilation suffisante

Eviter l'inhalation de vapeur et le contact avec la peau et les yeux

Eviter tout déversement et rejet dans l'environnement

- Conseils d'utilisation : Cf FicheTechnique.

2 - Stockage:

- Précautions: Prévoir une ventilation suffisante

Eviter l'inhalation de vapeur et le contact avec la peau et les yeux

Eviter tout déversement et rejet dans l'environnement

- Conditions de stockage : Stocker à l'écart des produits suivants : Oxydants puissants

- Matières incompatibles : Voir liste détaillée des matières incompatibles , rubrique 10 stabilité / réactivité

- Matériaux d'emballage : Futs plastiques

8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle

1 - Mesure d'ordre Technique: Mettre une fontaine oculaire dans l'atelier

2 - Paramètre de contrôle: Aucune valeur limite d'exposition connue pour les composants

3 - Equipement de protection individuelle:

- Protection respiratoire : Prévoir une aspiration générale et locale suffisante

Pendant les pulvérisation , porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-particules

- Protection des mains : Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur de gants Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins une heure Caoutchouc butyle .Néoprène Caoutchouc nitrile PVC

- Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité bien ajustées avec protections latérales conformes à la norme européenne NF EN 166

- Protection de la peau et du corps autre que les mains : Porter des vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété (manches et col fermés)

Fiche de Donnée de Sécurité du produit : Mecarun G Date de dernière modification : 13/02/2022

9 - Propriétés physiques et chimiques

1 - Etat Physiques:

- Forme : Liquide Visqueux
- Couleur : Miel
- Odeur : Nulle à infime Caractéristique

2 - Valeur du pH: Pas d'information disponible

3 - Température de décomposition: > 150° C

4 - Point d'éclair: > 120° Coupelle fermée

5 - Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible

6 - Caractéristiques d'explosivité: N'est pas considéré comme explosif

7 - Pression de vapeur: Pas d'information disponible

8 - Densité de vapeur: Pas d'information disponible

9 - Masse volumique: 0,97 Kg/L

10 - Solubilité: Pas d'information disponible

11 - Coefficient de partage n-octanol/eau: Pas d'information disponible

12 - Température de solidification: Pas d'information disponible

10 - Stabilité et réactivité

1 - Stabilité: Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé

2 - Conditions à éviter: Décomposera à des températures dépassant 150° C. En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Formaldehyde, Prévoir une ventilation suffisante.

3 - Matières à éviter: Oxydants puissants

4 - Produits de décomposition dangereux: Une décomposition thermique ou un brulage peut libérer des oxydes de carbone. Silicium .

11 - Informations toxicologiques

1 - Toxicité aiguë: Oral : Ce produit à une faible toxicité DL 50 > 48500 mg/kg , Orale , Rat

Cutanée : DL50 > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Inhalation : Indéterminé

Irritation cutanée / Non irritant

2 - Effets locaux: Non classé irritant pour la peau

3 - Sensibilisation: Non classé sensibilisant par contact avec la peau

4 - Toxicité chronique:

5 - Toxicité à long terme:

6 - Effets spécifiques:

12 - Informations écologiques

1 - Toxicité:

2 - Persistance / dégradabilité: Le produit n'est pas biodégradable

3 - Bioaccumulation: La bioaccumulation est peu probable

4 - Ecotoxicité: On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent provoquer une gêne en cas d'ingestion.

5 - Autres:

13 - Considérations relatives à l'élimination

Traiter les déchets comme des déchets réglementés . Ne pas percer ou incinérer même vide

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets

Le produit et l'emballage ne sont pas rejetaient en milieu naturel, ni dans les égouts.

Faire enlever par une entreprise agréée et habilitée cf liste préfectorale.

Dans tous les cas se plier à la réglementation nationale et locale en vigueur.

14 - Informations relatives au transport

0 - Pictogrammes:

1 - Numéro ONU: NON APPLCABLE

2 - par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF:

- Terre Classe :

- Terre Groupe :

- Terre Tunnel :

- Terre QL :

- Terre Etiquette :

3 - maritime IMDG:

- Mer Classe :

- Mer Label :

- Mer EMS :
- Mer Groupe :
- Mer marine polluant :

4 - aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

- Air Classe :
- Air Label :
- Air Groupe :

Date d'édition : 23/03/2023 Page 4 sur 5

Fiche de Donnée de Sécurité du produit : LAB2327 Date de dernière modification : 22/03/2023

15 - Informations réglementaires

1 - Réglementations communautaires:

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

2 - Autorisations:

Règlement (CE) N°1907/2006 du Parlement européen et du conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges amendé.

REGLEMENT (CE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020.

3 - Restrictions:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

16 - Autres informations

Téléphone Centre Antipoison : 01.40.05.48.48

Produit réservé à l'industrie.

N.B. : Nos informations sont données de bonne foi, en l'état de nos connaissances actuelles. Nous pouvons apporter des modifications en fonction de nouvelles réglementations ou de connaissances techniques nouvelles.

DLUO (Date limite utilisation optimale) de 24 mois